

Angers, le 26 avril 2021

## Convention de partenariat

# Signature d'une convention de partenariat entre le Département et l'AMF 49

Ce lundi à Angers, une convention de partenariat a été signée entre l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Maine-et-Loire (AMF 49) et le Département de Maine-et-Loire, afin de promouvoir leur engagement commun en faveur d'une meilleure communication et d'une meilleure coopération, notamment sur les actions en direction des communes.



Crédit Photo : Département 49, Direction de la Communication

Signé par Christian Gillet, Président du Département, et Philippe Chalopin, Président de l'AMF 49, ce partenariat portera notamment sur les axes suivants :

- Amélioration de la communication entre les deux structures, de manière à mieux faire connaître les actions du Département et de l'AMF 49. Un espace sera en particulier ouvert au Département dans les publications de l'Association
- Association réciproque aux manifestations à destination des maires organisées par chacun des partenaires
- Développement de la formation des élus, en mobilisant les compétences internes du Département, comme par exemple en matière de voirie, d'environnement ou de citoyenneté
- Relais de l'action du département en matière de développement numérique et de ses usages
- Facilitation du développement de l'ingénierie territoriale, notamment à destination des communes
- Consultation de l'AMF 49 en amont des actions menées en direction des communes
- Ouverture aux communes et EPCI des travaux de l'observatoire fiscal

Pour Christian Gillet, Président du Département, « les deux signataires de cette convention sont tous les deux attachés à l'équilibre et à l'équité entre les territoires de l'Anjou. C'est l'AMF qui est à l'origine de cette initiative, et cela nous semble important de donner des repères dans un paysage institutionnel qui a considérablement évolué ces dernières années. »

De son côté Philippe Chalopin, Président de l'AMF 49, précise que « ce partenariat a été validé à l'unanimité du conseil d'administration de l'association. Le Département est le chef de file dans de nombreux domaines comme les routes, le numérique, les collèges, la citoyenneté. Les communes et le Département sont des collectivités de proximité, et sont garants de cet équilibre et de cette solidarité qui font la force de l'Anjou ».

**Contacts presse :**

Philippe CHALOPIN, [philippe.chalopin@amf49.fr](mailto:philippe.chalopin@amf49.fr) Tél. : 06 11 29 10 03

Fabrice GASDON, [f.gasdon@maine-et-loire.fr](mailto:f.gasdon@maine-et-loire.fr) Tél. : 02 41 81 48 12 / 06 07 37 85 18